

A. Reyntjens

Travailleurs anglais, IL FAUT VAINCRE !

L'ŒUVRE

14, Rue Drouot. Directeur: GUSTAVE TÉRY. ABONNEMENTS: 1 An 18 fr., 6 Mois 9 fr., 3 Mois 4 fr. 50, 1 MOIS 1 fr. 50.

Lettres du Front Le colonel Ronchonot et l'adjudant Flick

Je ne prétends pas que, parmi les genres littéraires, le vaudeville militaire soit l'un des plus respectables, mais c'est, à mon gré, l'un des plus sincères. Il y a pour cela de bonnes raisons. On peut, à la rigueur, raconter au grand public qu'il existe des palais où tout se passe comme à l'hôtel du Libre-Echange. On peut même, au besoin, le convaincre que « dans le grand monde » on pratique habituellement les mœurs décrites par M. Henry Bataille. Le grand public en est quitte pour se dire qu'il fréquente d'autres hôtels et qu'il n'est pas admis dans le « grand monde ».

Par contre, depuis que chacun fait son service militaire, il est très difficile d'en faire accroire au public sur ce qui se passe dans les casernes. Je veux qu'Champignol et Tire-au-Flanc soient des charges, mais ce ne sont malgré tout rien que des charges. Le cavalier Miserey et les comtes de Courtelme restent des chefs-d'œuvre vrais. De ce fait une question angoissante se pose : — Si le colonel Ronchonot et l'adjudant Flick ont existé, qu'est-ce qu'ils ont bien pu devenir depuis la guerre ? — C'est bien simple. Ils sont toujours là.

A la vérité, Ronchonot a été le plus souvent conservé dans les dépôts. C'est lui qui présenta la visite des auxiliaires tous les quinze jours et qui se charge d'apprendre leur métier aux malheureux blessés qui tombent sous sa coupe, au retour de l'hôpital, et auxquels douze ou quinze mois de tranchées ont fait perdre le sentiment des pures traditions militaires. Ce qu'il y a de plus navrant, en vérité, c'est que Ronchonot fait école. Parmi les vieux officiers de réserve et les nombreux sous-officiers rengagés, qui encombrèrent les dépôts, le même mot d'ordre se transmet :

La crise de l'aviation !

Le Parlement est quelque peu ému des ordres du jour émis par les commissions de l'armée de la Chambre et du Sénat et de la campagne de presse qui affirme l'existence d'une crise de l'aviation. Il est difficile d'obtenir des renseignements précis sur les déclarations faites par le gouvernement et les observations des parlementaires. Au Palais-Bourbon, on rencontre des hommes informés qui se taisent, mais qui semblent porter le poids de lourdes responsabilités. Au Luxembourg, de grandes barbes murmurent des choses mystérieuses. Chut ! Taisez-vous ! Méfiez-vous !

Sergent Pangloss

Les Communiqués

15 heures.
Rien à signaler au cours de la nuit.
23 heures.
En Artois, au cours de la journée, nous avons bombardé à nouveau la gare de Bois-leux-au-Mont, sud d'Arras, et interrompu le trafic de la ligne. Un tir de destruction exécuté sur les positions ennemies du plateau de Nouvron, nord-ouest de Soissons, a été efficace. Deux postes allemands ont été détruits. En Champagne, notre artillerie a continué à se montrer très active. Un fort groupe de travailleurs au nord de Sommepey et un convoi près de Saint-Souplet ont été dispersés par notre feu. Bombardement de tranchées ennemies vers Maisons de Champagne et dans la région de la Main de Massiges. En Argonne, une de nos mines a fait sauter un petit poste allemand dans le secteur de Vauquois. A l'est de la Meuse, une de nos pièces à longue portée a tiré sur une colonne ennemie aux lisières de Billy-sous-Mangiange, nord d'Etain. Notre tir, bien réglé, a jeté le désarroi dans la colonne et allumé un incendie dans le village. Au Bois Bouchot, nord de Saint-Mihiel, nos batteries ont provoqué trois explosions dans les ouvrages ennemis.

LE COMBAT NAVAL DE DURAZZO

Deux navires autrichiens coulés. Le ministère de la marine fait les communiqués suivants : (30 décembre.) Une division navale autrichienne étant sortie de Cattaro pour bombarder Durazzo, des escadrilles alliées se sont portées à sa rencontre. Le destroyer autrichien *Lika* a sauté sur une mine. Le destroyer *Triglav*, du même type, a été détruit par les escadrilles alliées. Les autres bâtiments ennemis, poursuivis, se sont enfuis vers leur base. (31 décembre.) I. — Dans la nuit du 28 au 29 décembre, avant le combat qui a fait l'objet du précédent communiqué et au cours duquel deux destroyers autrichiens furent détruits, le sous-marin français *Monge* a été coulé par un croiseur ennemi devant Cattaro. Des prisonniers faits sur le destroyer autrichien *Lika* déclarent qu'une bonne partie de l'équipage du *Monge* a été sauvée. [D'après un communiqué autrichien, le commandant en second du *Monge* et douze hommes de l'équipage ont été faits prisonniers.] II. — Lors du bombardement de Durazzo, le 29, l'ennemi employa des hydravions ; l'un de ces appareils fut détruit par un croiseur italien. III. — Un sous-marin français a torpillé et coulé dans l'Adriatique un transport de matériel. L'enseigne de vaisseau Pierre Appell, qui était commandant en second du sous-marin *Monge*, est prisonnier à Gatz, en Autriche.

LA SYRIE et le Désert

La Syrie et la Palestine sont une longue bande de terre cultivable entre le désert des Arabes et les flots de la Méditerranée. Pour les cinq ou six millions de nomades qui, depuis des millénaires, se promènent derrière leurs troupeaux dans ces sables arabiques, la Syrie et la Palestine sont les Terres Promises, vers la conquête ou le pillage desquelles tendent ces éternels affamés ; l'histoire du peuple d'Israël n'est que l'un des mille exemples de cette ruée du nomade vers la terre à rai...

Quand notre chemin de fer aura remplacé le chemin de pierre des Romains, nos fortins et nos casernes leurs châteaux et leurs camps, les nomades seront toujours là ; mais ils seront tenus sans peine si, aux dix ou vingt mille hommes que pourront fournir les milices indigènes, nous ajoutons quelque trente ou quarante mille Français. Je ne vois pas, après la guerre, un Parlement français demandant à la nation d'aller creuser et garder des tranchées au front du désert arabe.

Propos d'un grincheux

Le Mark baisse...

Je n'entends rien aux questions de finances. On me dit que le cours du mark baisse chez les neutres. Je m'en réjouis ingénument. N'est-ce pas la preuve que les neutres n'ont pas une grande foi dans le succès allemand ? On m'invite à en être convaincu. Je cède. Oui, ces derniers jours, je le confesse, il m'est arrivé de prendre une mine capable, et de répéter ce que je lisais partout : que la baisse du mark est l'assurance d'une prochaine débâcle financière en Allemagne. Mais un lecteur m'écrit. Ce n'est pas un mauvais patriote, puisqu'il est à cinq cents mètres des Allemands, dans une tranchée sans confort. En outre, il a peu de goût pour les phrases sonores. Deux raisons pour que je l'écoute volontiers. Si j'ajoute qu'il est banquier, en temps de paix, vous conviendrez que son avis vaut bien le commentaire lyrique dont un journaliste anonyme orne un télégramme financier. Voici ce qu'il dit :

« Le change n'est pas l'expression d'un sentiment. C'est un marché. La loi de l'offre et la demande le régit absolument. »

« L'Allemagne demande du papier neutre pour payer ses importations. Donnez le cours du papier neutre monte à Berlin. Les neutres n'importent rien d'Allemagne, et pour cause. Donc ils n'ont pas besoin de papier allemand. Donc ce papier n'est pas demandé. Donc il baisse. »

« En d'autres termes, le papier allemand perd à l'étranger ce que le papier étranger gagne à Berlin. »

« La baisse du mark est l'indication d'un très grand déséquilibre entre les importations et les exportations allemandes. Y voir autre chose serait un leurre. A part cela, je vous assure que je suis tout à fait certain de votre victoire. »

Voilà qui me semble clair comme le jour. Fermons les oreilles à ces heureuses nouvelles que nous ne comprenons pas toujours très bien. Ainsi éviterons-nous une désillusion périlleuse. Et plus que jamais persuadons-nous que la guerre finira seulement lorsque nous aurons tué assez d'Allemands.

Albert Savarus

Un sac de fondants dans la tranchée

Une jeune fille parisienne, ayant reçu à l'occasion de son anniversaire un sac de chocolat de chez un grand confiseur, Bois-sier, Marquis, Gouache ou autre, un beau sac en peluche rose, avec favoris, papiers de soie, etc., eut l'idée gamine de l'envoyer tel quel, préalablement bien enveloppé, à un de ses cousins germains, sergent d'infanterie qui se bat dans l'Argonne (et auquel elle a déjà expédié moult paquets de lainages ou de produits utiles, bien entendu). L'effet d'amusement, de surprise que l'expédition voulait produire a été atteint. Nous avons vu l'accusé de réception du jeune sergent : « Quand j'ai débarrassé ton paquet, ma chère cousine, et que ce sac de fondants et caramels apparut, en son élégance inconnue ici, aux yeux des poilus émerveillés, ce fut d'abord un silence religieux. On regarda. Quelques-uns risquèrent, à voix basse, le juron qui sert à tout exprimer... Après avoir regardé, on voulut toucher. L'objet passa de main en main... Ah ! ton pauvre beau sac rose, ce qu'il est vite devenu brun-noir ! (Nous ne nous lavons pas souvent les mains ici, faute de lavabo.) Enfin, je procédai à la distribution. J'en offris — comme dans un salon — au « vieux » qui venait d'arriver, et qui commença par « en roter » (si tu permets) en voyant un sac de Boissier dans notre tranchée. Et puis tout le monde savoura les chocolats en me chargeant de te remercier. Ce que je fais, bien affectueusement, ma chère cousine. »

La Conseription EN ANGLETERRE

Cela se passe à notre porte, sous nos yeux, dans des conditions de publicité telles que nous sommes informés heure par heure et de l'ensemble et du détail : néanmoins nous ne comprenons pas, ou nous comprenons mal et, dans tous les cas, il est sûr que nous ne comprenons jamais complètement. Sans abuser de la formule de la patrie en danger, on peut bien dire que l'Angleterre est menacée, comme toutes les nations libres, autant que nous pour le moins, et beaucoup plus que d'autres, par le péril allemand. Ses hommes d'Etat et ses généraux le lui disent et d'ailleurs elle le sait. Pour conjurer le péril, il faut des armées et non pas seulement une armée : elle le sait aussi. Or, nul peuple ne surpasse le peuple anglais en intrépidité, en amour de l'indépendance, en vigoureuse et tenace haine de toute domination. Néanmoins, on n'a pas vu les hommes de cette nation fière et vaillante courir aux armes tous et spontanément. Beaucoup l'ont fait — honneur à eux ! — mais plus encore ont eu besoin de sollicitations oratoires et de prédications écrites pour être amenés à vouloir, et d'autres, nombreux aussi, ne s'y sont pas décidés, bien que les journalistes aient longuement écrit et les orateurs éloquentement sué, et bien que ces obstinés soient parfaitement braves, eux aussi ; nous ne comprenons pas.

Là-dessus, le gouvernement compose un projet de loi instituant le service obligatoire. Mais d'abord, le projet réserve quantité d'exceptions : les hommes mariés, les célibataires soutiens de famille, les sujets nécessaires aux industries ou au culte et même les hurluberlus, quakers ou nazariens, qui tiennent que le port des armes est un cas de damnation. Sur ce dernier point, nous comprenons ; mais ce que nous comprenons aussi, c'est que la Chambre des Communes ait éclaté de rire à l'audition de cette réserve. Elle a pourtant jugé indispensable de maintenir une clause dont elle proclamait le ridicule par son hilarité, et là nous ne comprenons pas.

Ce projet conciliateur qui ne vise que les célibataires et non tous, c'est le service obligatoire restreint, mais on ne le dénomme pas ainsi ; l'appellation est évitée avec le plus grand soin ; le gouvernement serait seulement « pourvu du droit de disposer de ces hommes comme s'ils étaient des engagés volontaires ». Les précautions de langage vont jusque là. Qu'on use de ménagements avec les gens susceptibles, passe ! Mais que, dans un moment pareil, il subsiste de pareilles susceptibilités, nous ne comprenons pas.

Enfin, ce qui devait arriver arrive : la loi passe ; le vieil honneur anglais et le sens indéfectible des intérêts de la nation triomphent : 403 députés disent oui, et 105 disent non. Belle majorité, majorité écrasante, c'est vrai, mais que sur cinq députés il s'en rencontre encore un dont le jugement s'égaré, nous ne comprenons pas.

Le même jour, le congrès du travail tient ses assises afin de définir l'attitude qu'il importe de prendre en face de la question de savoir si l'Angleterre doit ou ne doit pas vivre. Les votants sont en nombre passablement imposant : près de trois millions, et cependant ils tiennent tous dans une salle, car on vote comme dans les assemblées générales d'actionnaires, par mandats. Il s'est trouvé de cette manière 1.700.000 voix pour condamner le projet contre 900.000 qui l'approuvaient.

Mais ces mandataires tenaient mandat de leur position syndicaliste, et non d'une désignation concrète du corps électoral, non plus que de la volonté du monde ouvrier, volonté qui est certainement contraire au vote de ce suffrage restreint. On n'en parle pas moins de la retraite du ministère, de la dissolution de la Chambre et d'élections générales. Comme le moment est bien choisi ! Nous ne comprenons pas.

Mais l'on omet d'inviter les députés travaillistes à se présenter simplement au corps électoral pour lui demander s'il approuve et l'usage que les mandataires syndicalistes font de leur mandat et l'obstruction que leur vote par paquets oppose à la volonté de la nation. Nous ne comprenons toujours pas. Ce que nous croyons, comprendre, c'est que nos alliés sont ennemis de tou...

te contrainte, religieusement respectueux de toute liberté. Il faut bien que cela soit, pour qu'ils s'inclinent devant le caprice du quaker tout en riant à gorge déployée de son extravagance. Ce respect saint de la liberté individuelle est une des gloires de la noble Angleterre. Mais à l'heure où la question de vie ou de mort est posée par les Barbares, il serait peut-être opportun de négliger temporairement les accessoires de la forme et de la coutume pour y revenir en pleine sécurité pendant des siècles, quand on aura écarté le péril, sauvé la nation, écrasé l'ennemi de toutes les libertés.

Achille Plista

Chez nos alliés

A LONDRES

Du 27 au 30 octobre.

Si Londres est lugubre quand on y arrive tard dans la nuit, après un voyage pénible, et si la hanlise de la guerre vous étreint pendant qu'on parcourt les rues noires pour gagner son hôtel, on ne pense plus à la guerre, le lendemain, quand on circule à travers la ville. L'activité y est aussi intense que pendant les périodes les plus prospères. Tous les magasins sont ouverts. Autobus, tramways, métro sont bondés de voyageurs ; les piétons ont conservé leur allure rapide et affairée ; pas de flâneurs, sauf des réfugiés et des étrangers, facilement reconnaissables : en un mot, l'activité de la ruche qui travaille.

Les vieilles habitudes de ce pays essentiellement traditionaliste persistent, depuis la promenade matinale de l'aristocratie à Hyde Park, où se croisent cavaliers, autos et magnifiques attelages, jusqu'à la relève de la garde des « Horse Guards », figés dans leur prestigieux uniforme.

Des hommes jeunes partout et de toutes les classes sociales. Peu de femmes en deuil. « Business is business » est plus vrai que jamais.

Et cependant, pour qui connaît Londres, il y a quelque chose de changé. En temps ordinaire, on y voit fort peu de soldats, encore moins d'officiers. Actuellement, les rues en sont pleines. Recrues fraîchement équipées, permissionnaires revenant du front ; Anglais, Australiens, Canadiens, Zélandais, Hindous, ils sont sans nombre, ils pullulent. Ce ne sont plus les soldats d'autrefois aux superbes et voyants uniformes ; ce ne sont plus les vieilles troupes dans leur coquette tenue kaki que nous avons vues à Paris en septembre et octobre 1914. Les troupes de la Marne et de l'Yser, c'est un mélange moins homogène, moins soigné, moins raide d'allure, mais cependant toujours imposant et inspirant confiance.

Hors cette quantité d'hommes, pas ou peu de matériel, pas ou peu de ces lourds camions automobiles chargés de provisions ou de munitions, car Londres n'est pas, à proprement parler, un grand centre militaire comme Paris. C'est dans les ports de la Manche que se fait la concentration des hommes, des vivres, du matériel et des munitions, c'est là que les unités se constituent définitivement ; c'est là que vit la véritable armée, celle qui va se battre.

Autre chose encore. Tout le monde connaît, pour l'avoir vu ou pour en avoir entendu parler, cette vraie curiosité de Londres : le sergent recruteur, stick en main, arpenteant Trafalgar Square, au pied de la colonne Nelson, endoctrinant au passage tous ceux qui lui paraissent en quête de travail ou désorientés, leur vantant les charmes du métier militaire, la splendeur des uniformes, les avantages d'une vie confortable assurée.

Le sergent recruteur a vécu. Il suffisait aux besoins de l'armée d'autrefois, mais, devant la nécessité d'enrôler rapidement des millions d'hommes, il fallait autre chose. Et le recroquet discret s'est transformé en une véritable parade foraine : tremplin, musique, attractions, tout y est.

Sur chacune des quatre faces du sous-bassement de la colonne, d'énormes cadres peints en bleu de roi. De même, au pied de chacun des quatre lions superbes gardant le glorieux Nelson.

Sur ces derniers, plus petits, seulement la proclamation du roi à son peuple, lui disant les besoins de la patrie et demandant à ses sujets de savoir faire les sacrifices nécessaires.

Sur les autres, chacun, à tour de rôle, fait sa propre annonce : « Tel régiment a besoin immédiatement de trois cents hommes. C'est un régiment glorieux. On doit être fier de servir dans ses rangs. Un de ses bataillons était à Loos, etc., etc. »

Et, en même temps, on exhibe des trophées : des casques, des sabres, des fusils, des uniformes !

La musique du régiment est là. Le bon blanc, fêliche du corps, les cornes embouffées d'argent, couvert d'un manteau de drap écarlate où se détache en lettres d'or le numéro du régiment, est tenu en mains sur l'estrade.

Tout est mis en œuvre pour attirer le regard, pour forcer l'attention. Les orateurs alternent avec la musique. Ce sont des périodes enflammées, des gestes de prière, des supplications, des menaces même. Un civil succède à un sous-officier. Tel un pasteur, il débite une homélie froide qui contraste avec la chaleur de la dernière période. Puis à la rescousse, une infirmière qui exalte les courages hésitants en racontant le crime ignoble, l'héroïque martyre de miss Edith Cavell dont elle déroule un énorme portrait.

La musique joue la Marseillaise. On se découvre.

Au milieu de cette agitation, de ce bruit, des soldats surveillent la foule accourue aux premiers sons de la grosse caisse, public mêlé : beaucoup de femmes, des recrues en nombre, les convaincus d'hier, des civils de tout âge et de toute condition. Du droit, ils désignent ceux qui leur paraissent mûrs pour le dernier effort, pour le mot, le geste qui décideront la volonté. Aussitôt d'autres soldats dissimulés dans l'assistance, s'approchent, écartent la conversation. On se détermine, on intervient, il se forme autour de la recrue désignée de véritables groupes. On interpelle le futur Tommy, si bien qu'au bout de quelques instants il est hypnotisé, sans force pour discuter, pour résister, pour se défendre, et

que, sans qu'il semble subir de violence, il se laisse entraîner, suivant ses camarades de demain qui lui frayent un passage à travers la foule. Bientôt, il monte sur l'estrade accompagné de hurrahs. Il donne son nom. Le voilà soldat de Sa Majesté !

P. B.

LA BELGIQUE SOUS LE JOUG

Les habitants de Bruxelles ayant protesté contre la décision prise par l'administration allemande de loger les troupes dans les maisons des Belges réfugiés en France ou en Angleterre, le général von Bissing vient de faire connaître sa réponse. Il dit notamment :

« Non seulement on distribue et on achète volontiers continuellement dans la ville des écrits injurieux, d'un caractère obscène, contre l'administration allemande, sous les yeux de la police de la ville ; non seulement des officiers allemands ont été insultés en pleine rue (par exemple le cas de Jougue), mais souvent la population bruxelloise en est arrivée à prêter au service de renseignements ennemi une aide active, en lui fournissant des renseignements sur la situation militaire en ville, par exemple sur l'occupation temporaire des hangars d'aéroplanes, et elle a ainsi rendu possibles des actes hostiles contre la garnison allemande établie dans ses murs. Il est regrettable que même des employés communaux n'aient pas eu honte de participer à ces actes hostiles et d'y prêter aide comme agents de l'espionnage ou comme détenteurs d'explosifs. De plus, et ce sur une grande échelle, malgré les avis réitérés avec menace de pénalités sévères de la part du gouvernement général, la population bruxelloise a tenu des armes cachées et a ainsi indiqué son intention de se garder armée en vue d'un soulèvement. De même dans le domaine des logements, l'attitude hostile de la population bruxelloise s'est manifestée ouvertement. Non seulement on a créé des difficultés de toutes sortes aux officiers et aux employés allemands, pour la location d'appartements convenables, mais encore les quelques bailleurs qui ont loué à des officiers ou employés allemands pour gagner ainsi légitimement leur vie, ont été en butte de la part de leurs concitoyens à des échauffés continuels, à des menaces et à des humiliations. C'est ainsi que pour les officiers et employés allemands la question du logement est devenue particulièrement embarrassante. »

Peut-on rendre un hommage plus éclatant à l'attitude admirable des Belges qui, après dix-sept mois de guerre, résistent de toutes manières à l'oppression allemande et donnent le spectacle du plus pur patriotisme ?

Le Président de la République française a signé le décret suivant, sur le rapport des ministres de la guerre et des colonies :

Article 1er. — Les Indiens non renoncés reconnus aptes au service armé sont autorisés à contracter un engagement pour la durée de la guerre.

Article 2. — Les engagés de cette catégorie seront incorporés dans des unités spéciales, rattachées administrativement suivant les circonstances de leur utilisation ou de leur installation, soit à des corps de troupes françaises, soit à des corps indigènes.

L'ENGAGEMENT DES INDIENS

AU SECOURS DES PETITS SERBES

L'Association nationale des orphelins de la guerre a décidé d'étendre immédiatement son action aux orphelins de l'héroïque et malheureuse Serbie.

Des dispositions ont été prises dans ce but, d'accord avec le ministre de Serbie à Paris. Puissamment aidé par les autorités italiennes et notre ambassadeur à Rome, le délégué général de l'Association s'est embarqué hier à Brindisi, à destination de la côte d'Albanie où se trouvent entassés ces petits malheureux que le gouvernement serbe a essayé de rapprocher le plus possible des ports d'où pourra s'effectuer leur départ. Le délégué est accompagné de plusieurs infirmiers qui ont longtemps vécu en Serbie et il emporte quantité de denrées, du linge, des vêtements, de la pharmacie et même des jouets.

Les enfants seront aussitôt amenés en France par transports spéciaux et feront trouver dans les différentes colonies de l'Association leurs petits camarades français qui leur réserveront une réception fraternelle.

NOUS AVONS DU CAFÉ

Le ministre du commerce a eu hier une entrevue avec le directeur du service de ravitaillement civil, le président de la Chambre de commerce du Havre et plusieurs négociants en cafés. Il résulte des rapports de ces messieurs que les stocks actuels de cafés sont largement suffisants pour assurer la consommation normale, sans hausse de prix.

Le panneau de Besnard retrouvé

Rome, 6 janvier. — Les organisateurs de l'exposition, à New-York et dans les principales villes des Etats-Unis, du panneau La Patrie, d'Alber Besnard, au bénéfice des familles des artistes mobilisés, ont télégraphié au peintre français que le panneau qu'on croyait perdu ou volé, venait d'arriver à bon port après un retard d'un mois environ.

Dijon sans électricité

La compagnie qui fournit l'électricité à Dijon pour l'éclairage et la force motrice vient d'aviser les Dijonnais que son stock de combustible était épuisé et qu'elle se trouvait dans l'impossibilité de le reconstituer.

Par suite de l'arrêt des usines de la compagnie, les tramways cessent de circuler, beaucoup d'industriels qui emploient la force motrice ne pourront plus travailler et l'éclairage de la ville sera, en grande partie, supprimé.

HORS D'ŒUVRE

CONSEILS AUX MÉNAGÈRES

La vie est chère. C'est le moment de savoir se débrouiller.

Si vous n'avez pas peur de vous lever de grand matin, si vous ne craignez pas qu'on vous marche sur les pieds, si des études spéciales vous permettent de manier avec aisance le vocabulaire de Mme Angot, vous pouvez toujours aller faire votre marché aux Halles. En vous affiliant à un syndicat d'acheteuses, vous paierez le prix de « demi-gros ». Le syndicat achète un lot de 6 poulets ou un morceau de viande de 7 kilos qui est ensuite débité entre les participantes. Mais je vous le répète, il faut savoir se défendre au moment du partage ; car la ménagère qui crie le moins fort a toujours dans son lot le poulet, le plus maigre et toute la « réjouissance » du pot-au-feu.

Si vous préférez vous adresser au commerce de détail, voici quelques petits conseils.

Chez votre crémier ou votre épicier, vous verrez le beurre réparti en plusieurs tas, sous des étiquettes diverses. L'une porte ces mots : « Extra-Fin » ; l'autre : « Superfin » ; une troisième : « 1^{re} qualité ». Enfin, un quatrième tas porte cette simple mention : « Beurre ».

C'est dans ce dernier tas qu'il faut vous approvisionner. C'est le plus cher. Mais vous en aurez sûrement pour votre argent.

Chez le boucher, voici un truc que je vous recommande :

Tout achat de viande se résout par une règle de trois, comportant des calculs assez compliqués pour une cuisinière.

Le boucher pèse votre morceau et vous dit :

« Ça fait 350 grammes... A 2 fr. 75 la livre, c'est 2 fr. 25... Merci, Madame. La cliente ne vérifie presque jamais, fante de crayon, de papier et d'aptitudes pour les mathématiques. Elle paie. »

Je ne vous conseille pas de faire le calcul ; c'est trop difficile. Je vous conseille simplement de regarder votre boucher et de lui dire à tout hasard, mais avec assurance :

« Mais non ; mais non... Vous vous trompez certainement. Le boucher rejera ses opérations et il y a beaucoup de chances pour qu'il vous dise :

« En effet, Madame, ça ne fait que trente-neuf sous (l'erreur est presque toujours à votre désavantage). Car les bouchers, en tant que calculateurs, ne sont pas infailibles. »

Virginité de poilus

Dans les dépôts, on remplace les livres matricules égarés sur le front par les poilus.

Il existe des centres où de nombreux secrétaires, sous-officiers et officiers sont employés à reconstituer, sur les duplicata, la page destinée aux punitions encourues en temps de paix par le titulaire. Car il importe à la défense nationale de savoir que X... vieux territorial, s'est vu octroyer quatre jours de salle de police par l'adjudant Flick pour avoir esquivé la corvée de quartier en l'an de grâce 1894. Et il faut de nombreuses recherches pour retrouver les circonstances de ce fait mémorable.

Or, dans un dépôt de l'Ouest, le commandant de la Place a décidé que, sur les duplicata, la page des punitions resterait blanche.

Chez nous, dit cet excellent officier, nous distribuons une virginité nouvelle à nos poilus.

La Guerre n'est pas finie

Un soldat du front reçoit de sa femme une enveloppe, contenant uniquement un numéro de l'Œuvre. Le vagemestre lui réclame une somme de 30 centimes pour insuffisance de taxe.

« De quelle taxe s'agit-il ? nous écrit-il (après avoir payé, bien entendu). Il me semble cependant que la guerre n'est pas encore finie, d'après le nombre des marmites qui tombent autour de moi, et que les militaires du front ont toujours droit à la franchise militaire pour 1916. »

Il paraît que non. Et nous conservons, comme preuve du contraire, l'enveloppe que ce soldat nous a communiquée, et qui porte 30 centimes de « timbres à percevoir ».

Il n'y a pas que l'Alsace...

Si nous en croyons un bruit qui ne doit pas manquer de fondement, puisqu'il court, le Parti socialiste unifié aurait mis à l'étude la question de savoir si, après (ou même avant) la victoire des Alliés, les Belges et les Serbes ne devront pas être invités à dire lequel ils préfèrent : accepter le joug allemand, ou revenir au statu quo ante bellum...

Seuls, en effet, les peuples ont le droit de disposer de leurs destinées. Mais comment exerceraient-ils ce droit imprescriptible sans un bon petit plébiscite ?

Le cafetier qui boit son fond

Une question particulièrement délicate vient de se poser devant la Chambre des appels correctionnels. Que doivent faire les cafetiers, cabare-

tiers et hôteliers de l'absinthe qu'ils ont en cave ? Ils ne peuvent ni la vendre au détail, ni la transporter. La meilleure solution serait de verser dans le ruisseau cette boisson interdite par la loi à leurs clients... Mais ont-ils le droit de la boire eux-mêmes ?

Un hôtelier de Danemarque-les-Lys (Seine-et-Marne), M. Unzel, possédait vingt-cinq bouteilles d'absinthe lors de la promulgation de la loi du 6 mars 1915. Peu de temps après, les vingt-cinq bouteilles avaient disparu. La Régie intenta au débitant un procès, prétendant qu'il avait vendu son absinthe. M. Unzel soutint qu'il l'avait bue à lui tout seul. Le procès eut lieu. Malgré l'audition d'un certain nombre de témoins « de moralité » attestant que M. Unzel était un remarquable consommateur d'absinthe, capable d'absorber ses 65 centilitres avant chaque repas, le cafetier fut condamné à 500 francs d'amende et à la fermeture de son établissement.

C'est de cette condamnation qu'il vient d'appeler devant la Cour. Et la Cour, très embarrassée, a renvoyé à huitaine le prononcé de son arrêt.

Pendant, la solution serait simple :

- 1° Acquitter M. Unzel du fait de vente d'absinthe au détail ;
- 2° Infliger à M. Unzel autant de condamnations pour ivresse publique (la consommation ayant eu lieu dans un débit de boissons) qu'il y a de fois 65 centilitres dans 25 litres. Le problème de jurisprudence, ainsi simplifié, se réduirait à un problème d'arithmétique.

Simplification des écritures

Voici un document militaire dont la censure ne nous interdiera pas la publication :

RÉGION
Direction du Service de santé

N° 1274 c/c/L

NOTE DE SERVICE

à toutes les formations sanitaires de la région (hôpitaux complémentaires, militaires et hôpitaux-dépôts).

Comme suite aux circulaires ministérielles n° 1337 3/7 du 11 novembre et 1412 3/7 du 13 novembre qui vous ont été notifiées sous les n° 1272 c/c/L et 1269 c/c/L de la dépêche du 13 novembre n° 1472 3/7.

« La dépêche n° 1412 3/7, en date du 13 novembre, est abrogée. La cinquième alinéa de la dépêche n° 1337 du 11 novembre est modifiée conformément à mon télégramme 8535/7 du 27 novembre 1915. »

Pour assurer l'exécution des prescriptions de la dépêche n° 1337 3/7 du 11 novembre qui reste seule en vigueur, vous voudrez bien vous conformer au télégramme ci-dessus et à ma notification n° 1269 c/c/L de la dépêche du 13 novembre n° 1472 3/7.

Le directeur du Service de santé de la région.

Ainsi les espions boches aux écoutes seront obligés à de longues recherches parmi d'innombrables paperasses avant d'apprendre que, dans la permission de sept jours accordée aux convalescents, les jours de voyage ne sont pas compris.

Et puis, la traduction de ce document occupera les loisirs des élèves de l'Ecole des Chartes mobilisés dans les formations sanitaires.

La Censure et les prisonniers

Le Nouvelliste de Bordeaux nous fait savoir que, s'il réclame la somme de 50 centimes aux familles des soldats retrouvés c'est par suite des nécessités qui lui sont imposées par la censure. La censure interdit, en effet, la publication de listes de prisonniers si l'on n'indique en même temps l'origine des renseignements fournis.

Et lorsque ces renseignements sont de source particulière, un journal est contraint à des frais de correspondance qu'il est juste de faire supporter aux intéressés.

Un pyjama pour M. Geissler

M. Geissler, ancien directeur de l'hôtel Astoria, a conservé le goût du luxe et l'habitude du confort.

Il vient d'adresser à M. Bourguet, son juge, d'instruction, une requête à l'effet de pouvoir recevoir dans sa cellule de la Santé du linge, des vêtements et un pyjama.

M. Bourguet a accordé le linge et les vêtements, mais il a refusé le pyjama. Qu'est-ce que ça peut bien faire à M. Bourguet que M. Geissler se promène dans sa cellule enveloppé d'un pyjama ou coiffé d'un casque à pointe, puisqu'il n'y a plus personne pour l'admirer, sauf les gardiens de la prison, qui en ont vu bien d'autres ?

Une citation

Parmi les citations à l'ordre du jour de l'armée :

Maréchal L..., chasseur : excellent sous-officier qui remplit avec beaucoup de zèle et d'autorité ses fonctions de portefaçon du général de division.

Deux amis

Où le mouton devient enragé

Garfoukel, après avoir annoncé qu'il ne ferait personnellement aucune opposition à la demande d'extradition du gouvernement français, s'est subitement ravisé. Quoi qu'il pense de son retour plus ou moins proche en France, entre deux gendarmes en place d'un sénateur, il ne faudrait pas qu'on croie pour cela que le complice de Lombard est disposé à subir son mauvais sort sans se plaindre. Il ne se contente pas de récriminer : il menace.

« Je ne suis pas homme à me faire des illusions, a-t-il déclaré ; je sais que je serai condamné par la justice militaire française. Mais je ne serai pas le seul. Il y en a d'autres, parmi les gens en place qui se sont servis de moi et dont je dirai les noms, qui sont plus coupables que moi... »

Ce mouton est décidément enragé. Et plus d'un berger qui le laisse entrer dans son troupeau doit regretter aujourd'hui de ne pas avoir lâché ses chiens sur lui.

Tous les jours, au fur et à mesure que se prolonge l'enquête, celle-ci se révèle au commissaire rapporteur une incartade ou une tromperie nouvelles de l'inénarrable imposteur.

On apprend, en effet, qu'avant 1908 Garfoukel se faisait appeler Dante Porcinai et se donnait, avec le titre de chevalier, celui de « premier mandoliniste solo du Club royal de la Reine Marguerite de Florence ». Cela faisait admirablement bien sur le Bristol de ses cartes armoriées, mais ce n'était pas suffisant à sa gloire ; en effet, dans son salon du boulevard de Sébastopol, le visiteur avait tout le loisir, au cours d'une attente savamment ménagée, de contempler, dans des cadres somptueux, les diplômes les plus mirifiques : l'un daté du 11 juin 1900, émanant de l'Institut des Hautes Etudes, fondé par le docteur Lombard, et était décerné à Georges Garfoukel, correspondant de la section de chimie ; la même année, le même docteur Lombard, qui n'avait rien à refuser à son collègue le pseudo-docteur Georges, alias Garfoukel, lui décernait le médaille en or, grand module, de l'Encouragement au bien, « pour reconnaître son grand dévouement aux œuvres sociales et humanitaires » !

Le mandoliniste-accoucheur ne doit cependant pas nous faire oublier, avec son passé d'aventurier-assassin, son compère Lombard, ce politicien de banlieue dont on laisse un peu s'estomper la figure.

Personne ne s'était demandé d'où sortait ce médecin inconnu lorsque pour la première fois les murs du canton d'Ivry furent recouverts de papillons et de proclamations au nom du D^r Lombard, candidat au conseil d'arrondissement. Comme les peuples heureux, il n'avait pas d'histoire... et surtout pas d'historiens. Il fut donc élu.

Depuis il a fait son chemin — chemin qui l'a mené à la prison de la Santé. Vite populaire parmi la catégorie des badauds toujours en mal de décorations, il avait pour satisfaire à tous les besoins, créé l'ordre du « Bien Public » dont le ruban fleurissait la boutonnière d'électeurs, jeunes ou vieux, pourvu qu'ils fussent en état de l'arroser généreusement.

Comme tout candidat qui se respecte, il avait loué une chambre à Ivry avant de se faire élire conseiller municipal de cette localité et conseiller d'arrondissement du canton.

Il était le docteur Lombard, politicien — tout court. Cela suffisait au bonheur de nos bons radicaux. Malgré son regard faux, sournois, et sa voix mielleuse, il avait un air de bonhomme dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'elle était douteuse. Actif, remuant et influent, il était de toutes les fêtes. Aucun banquet n'avait lieu sans sa présence, même sans sa présidence. Quand Lombard fut candidat radical aux dernières élections législatives, la rue de Valois avait fondé les plus grandes espérances sur sa candidature. Mais il ne fut pas élu. C'est bien dommage pour le parti.

Le canton n'en doit pas moins de la reconnaissance à l'indigne blackboulé. Car, avant d'être en prévention de conseil de guerre, il a contribué à augmenter le nombre des palmés, des poireautés... des embusqués et des réformés.

La guerre ayant supprimé les décorations agricoles et académiques, Lombard a su, avec l'organisation toute spéciale dont il disposait, mériter la gratitude de vigoureux électeurs en leur facilitant le moyen de rester tranquillement chez eux. A Choisy, à Vitry et à Ivry, on voit, on désigne, on renonce à compter ces réformés très vaillants de santé à défaut de cœur.

L'autorité militaire pourrait peut-être faire d'intéressantes découvertes dans ce coin de la banlieue parisienne. Le docteur Socquet, médecin légiste, a déjà proposé de faire reverser dans le service armé la plupart des inculpés dont la réforme a été obtenue frauduleusement. Mais tous les coupables ne sont pas encore sous les verrous. Tandis qu'on cherchait à y mettre Garfoukel on a peut-être oublié que d'autres personnes y seraient, elles aussi, fort à leur place.

"L'Œuvre" Militaire

La Maison à l'envers...

On parle de crise de l'aéronautique ; si une chose doit étonner, ce n'est pas qu'elle existe, mais qu'elle ne soit pas plus grave. Car si pour toutes les incomptences les portes de l'aviation sont ouvertes toutes grandes, par contre les compétences ne peuvent y entrer que par l'escalier de service, par la petite porte, en baissant la tête. Vous en doutez ? Lisez donc l'*Officiel*. Il l'imprime en toutes lettres, dans son numéro du 4 janvier, page 73, réponse du ministre de la guerre — qui sera certes aussi étonné que nous de la lire — réponse enregistrée sous le numéro 6135 :

« M. Raffin-Dugens, député, demande à M. le ministre de la guerre les raisons pour lesquelles il est opposé (*sic*) des refus aux demandes des techniciens qui lui sont faites par les sous-secrétaires d'Etat à l'aviation, quand ces techniciens sont employés à des services à la portée de tout le monde. (Question du 23 novembre 1915.) »

Réponse : « Le sous-lieutenant compris dans les personnels visés par la question, qui est un spécialiste en magnétos, vient d'être mis en congé sans solde jusqu'à nouvel ordre pour être mis à la disposition de l'aéronautique. »

Quand j'ai lu cette phrase, je me suis frotté les yeux ! Voyons, est-ce que nous sommes ici dans le royaume du bon sens, ou dans la maison à l'envers ? Le sous-lieutenant en question, dont j'ignore d'ailleurs le nom, spécialiste en magnétos — ils sont rares, car la plupart étaient boches — a conservé sa solde tant qu'il était dans un emploi que tout le monde pouvait remplir. Il a fait demande sur demande pour passer dans l'aviation ; la magnéto est à l'avion un organe aussi essentiel que l'est le cœur à l'homme ; on manque à la fois et de magnétos et de gens qui savent les construire ou les réparer ; on s'avise tout de même que, dans un service aussi spécial, il n'est pas mauvais de mettre de temps en temps quelqu'un qui y connaisse quelque chose, et on finit par lui faire la faveur de lui donner les moyens d'arriver à sa place, à celle qu'il aurait dû toujours occuper, mais cette faveur il faut qu'il l'achète : on le met en congé sans solde !

Ah ça ! est-ce que nous rêvons quand nous lisons ce passage de l'*Officiel* ? Le bureaucrate qui a rédigé cette réponse, en en faisant endosser la paternité au ministre qui ne l'a pas lue, se doute-t-il vraiment que nous sommes en guerre, et que les Allemands sont à Noyon ?

Ledit bureaucrate, que je signale à la sollicitude de ses chefs, pose donc comme principe que, dorénavant, pour qu'un officier spécialiste puisse être affecté au métier et à l'emploi qu'il connaît, il lui faudra abandonner sa solde, se faire mettre en congé, se glisser dans sa spécialité furtivement, comme un voleur ! Voulez-vous gager que, si notre sous-lieutenant, au lieu d'être spécialiste en magnétos, avait été simplement avocat, on l'aurait affecté à l'aéronautique d'autorité sur sa première demande, avec solde, et même avec avancement ?

Allez vous étonner après cela que notre cinquième arme soit barrée de tous côtés ! Allez vous étonner qu'il y ait une crise de l'aviation ! Nul service, nulle science, n'exigerait des gens plus spécialisés, plus compétents, plus savants, et il faudrait des calculateurs... On n'y a pas mis des danseurs, car beaucoup de professeurs de tango et autres matiches étaient boches ou viennois, et il n'en reste plus ici, mais on y a placé des avocats !

Le général Gallieni trouvera-t-il longtemps cela de son goût ?

Georges Stillney

Les Convoyeurs

Ce sont des militaires modestes, qui vivent ignorés, cachés, mais heureux. Ce sont ceux qu'on charge d'aller, au Havre ou ailleurs, chercher les gros canons qui arrivent d'Amérique. On leur donne deux jours pour les ramener de la mer à Vincennes, à l'allure de 12 kilomètres à l'heure, et on leur donne généralement 2 fr. 50 par jour pour se nourrir en route et bien souvent pour s'héberger. Ces hommes, avec le prix de la vie à l'heure actuelle, dépensent, de la vie à l'heure actuelle, dépensent, un minimum 5 francs par jour, en vivant dans ces conditions. Qu'on les augmente ou qu'on les nourrisse. Ce serait de la justice la plus élémentaire.

Les "disparus" sont des "absents"

Ce titre n'est ni un pléonasme ni une facétie, qui serait du reste fort déplacée. C'est une constatation strictement juridique.

Les « disparus » sont les soldats dont on ignore le sort, soit qu'ils aient été tués sans que leur corps ait pu être retrouvé, soit qu'ils aient été faits prisonniers sans qu'on en ait la preuve, soit même — circonstance évidemment rare mais possible — qu'ils aient déserté à l'insu de tous.

C'est la situation même que le Code civil qualifie « absence ». L'absent, au sens légal, n'est pas celui qui est simplement éloigné de son domicile. C'est celui qui a cessé d'y paraître, sans que les siens aient de lui aucune nouvelle. L'incertitude où l'on se trouve de son existence ou de son décès a contraint le législateur à prendre des mesures pour assurer l'administration de ses biens — puisqu'il peut être vivant — tout en organisant leur partage — puisqu'il peut être défunt.

Ces mesures, il faut bien le dire, sages probablement lors de la rédaction du Code civil, sont aujourd'hui quelque peu surannées. Il ne faut pas moins de quatre années écoulées, sans nouvelles de l'absent, pour que les intéressés puissent demander au tribunal de déclarer son absence. Le tribunal, par un premier jugement, ordonne une enquête et, un an seulement après cette sentence, peut prononcer la « déclaration ». Et encore, si, par aventure, l'absent, avant de partir, a laissé une procuration, il faudra attendre dix ans et non quatre avant de s'adresser à la justice.

Cette première phase de la procédure ne permet, d'ailleurs, qu'un partage provisoire des biens de l'absent. La demande d'un partage définitif ne peut être introduite que trente ans après le partage provisoire (c'est-à-dire plus de trente-cinq ou quarante et un ans, suivant les cas, après les dernières nouvelles).

Toutefois — il faut tout prévoir — d'aussi longs délais ne seront plus nécessaires si, dit le Code, « il s'est écoulé cent ans révolus depuis la naissance de l'absent ». Ce n'est pas là, songerez-vous, agir à la légère, et l'on ne risque guère ainsi que l'absent soit encore vivant. Détrompez-vous : la loi a envisagé jusqu'à ce risque, et même après trente-cinq et quarante et un ans de complète disparition, même en supposant l'absent centenaire, un texte examine encore l'hypothèse où l'absent reparaîtrait ultérieurement.

Au début du XIX^e siècle, quand les transports publics les plus rapides étaient, sur terre, la diligence ou la chaise de poste et, sur mer, le voilier ; quand le télégraphe en était encore au système Chappe et que le téléphone commençait à peine à compter au nombre des possibilités humaines, on concevait que les graves rédacteurs du Code Napoléon aient estimé sérieusement qu'un homme pourrait, contre sa volonté, n'avoir aucun moyen, durant des années, de faire connaître son sort. C'était déjà excessif, c'était pourtant possible. Aujourd'hui ce n'est plus admissible, à moins qu'on ne songe à l'absent qui, solemnellement et volontairement, cache son existence aux siens, sans se soucier des embarras qu'il leur crée. Ce lui-là, reconnaissons-le, n'est pas intéressant.

Ces embarras ne sont pas mineurs. En dehors de l'héritage en suspens et des complications qui en résultent, la situation du conjoint abandonné est souvent inextricable. Ce conjoint ne peut divorcer puisqu'il est peut-être veuf ; il ne peut non plus se remarier, puisqu'il n'est tout de même pas dégagé de ses premiers liens. Evidemment on tourne la loi. On plaide par défaut contre l'absent, qui, par définition, ne fera pas opposition et le tour est joué. Mais le Code ne doit pas être fait de telle sorte qu'il incite le justiciable et même le juge à le violer. Centaine de tribunaux, du reste, déjouent et empêchent le « procédé ». Le mari ou la femme de la personne absente peuvent rester ainsi jusqu'à leur mort sans être ni mariés, ni veufs, ni divorcés, ni davantage célibataires.

Il y a donc fort longtemps qu'une révision s'imposait du titre IV de notre Code civil consacré aux Absents. C'est la rareté relative de ces derniers qui a détourné sans doute jusqu'ici nos législateurs d'une telle réforme. Elle va s'imposer plus que jamais. Après la guerre, il n'y aura malheureusement que trop d'absents, dans l'acceptation usuelle du terme ; mais il y en aura aussi un nombre considérable dans l'acceptation purement légale. Pour bien des disparus, on sera longtemps, toujours peut-être, sans nouvelles. Que fera-t-on pour leurs familles, pour leurs femmes ? Jusqu'ici aucune mesure législative

n'a été prise réglant cette situation. On a pallié, de-ci de-là, à quelques inconvénients et assimilé provisoirement les disparus aux décédés en certains cas, aux prisonniers en certains autres. C'est tout à fait insuffisant et, pour l'instant, la femme d'un militaire disparu, fût-ce depuis plus d'un an, n'a, que je sache, droit à aucune pension. Rien n'est prévu pour la fin de la guerre.

Pour les victimes d'un naufrage — et bien entendu d'un torpillage — que ce soient des civils ou des militaires, une série de dispositions permet, lors même que le corps n'a pas été retrouvé, et, sur de simples présomptions, de dresser l'acte de décès. Il faudra en décider de même pour les disparus de la guerre, après un temps qui ne pourra excéder six mois à dater de la libération des prisonniers.

Mais, du même coup, il faut étendre cette mesure, dans l'avenir, à tous les absents et faire cesser un système anachronique.

Une personne qui, de nos jours, disparaît à l'insu de tous et reste plus de six mois sans donner de ses nouvelles aux siens doit être supposée morte ou peu digne d'intérêt. On peut partager ses biens, on peut laisser se remarier son conjoint.

Si « l'absent reparaît », comme dit l'article 131, on pourra lui octroyer une rente sur ses biens, lorsqu'il en a laissé, et s'il est marié, un bel et bon jugement de divorce à ses torts et griefs.

Fernand Izouard,
Docteur en droit, avocat à la Cour.

Circulaires ! Circulaires !

Les Casques

Désormais, aux termes d'une circulaire ministérielle, les hommes envoyés en renfort au front devront être munis, à leur départ, chacun, de leur casque Adrian et non plus d'un képi, par les soins du dépôt.

Soit. Mais les dépôts n'ont pas de casques et ils devront demander, par un état modèle n°... le nombre de casques nécessaires aux magasins de la région, en indiquant les pointures.

Or, comme on ne peut envoyer un état ni par téléphone, ni par télégraphe, que les ordres d'envoi de renfort doivent être exécutés dans les trois jours, quand le dépôt de Chantepie (Finistère), par exemple, demandera des casques à Rennes, cela ira fort bien puisqu'il n'y a entre le dépôt et les magasins que six kilomètres. Mais quand Niort ou Parthenay demanderont à Tours ces mêmes casques, il faudra retarder le départ ou faire partir les hommes sans casques !...

Pour la classe 1917

Dans une caserne de la ... région qui vient d'être émnagée pour la classe 1917, le médecin chargé d'organiser l'infirmerie, se basant sur les paroles prononcées par M. le ministre de la guerre, crut pouvoir — il fallait aller vite — réclamer les médicaments dont il avait besoin en envoyant une liste sur papier libre. Il y avait urgence ; il offrait de régulariser plus tard, s'il y avait lieu, sa demande. Il attendit ; aucune caisse de médicaments n'est arrivée, mais une lettre très nette de la direction du service de santé : « Aucune expédition de médicaments ne peut être faite, tant que M. le médecin X... n'aura pas fourni les trois états modèle 18, prescrits par les règlements !... »

Et nous sommes au 8 janvier et la classe arrive le 9 ! Nous tenons les roms à la disposition de M. le ministre de la guerre.

Ce que demandent les soldats

Les soldats en instance de réforme n° 1 (suite de blessures ou de maladies de guerre) doivent passer devant la commission de réforme à une date qui sera suivie très éloignée (deux et trois mois par exemple).

Pourquoi conserver dans les dépôts et formations de l'arrière ces blessés ou malades qui s'y trouvent dans des conditions défavorables pour se soigner et pour qui le mal ne peut que s'aggraver ?

Pourquoi ne pas les envoyer dans leur famille avec solde de convalescence jusqu'à comparaison devant le conseil de réforme.

RÉPONSES

Un lecteur. — 1° C'est exact ; 2° Oui. P. L. 52. — Non, ce n'est pas un ordre national.

5.713 G. H. — On peut vous maintenir au dépôt du régiment actif.

G. B. B. — Oui. Demande adressée au chef de corps, mais rien ne dit qu'elle sera accordée.

N° 41. — 1° Non ; 2° Chef de corps.

Un vieux sergent-fourrier. — Oui, vous devez repasser.

P. M. 1906. — Situation définitive.

E. P. 151. — Nous ne connaissons pas cette circulaire et nous doutons qu'elle existe.

G. G. classe 14. — Régulièrement vous devriez être réformé.

M. B. — Il est impossible de vous donner ce renseignement d'avance. Cela dépend entièrement de l'avis de la commission.

E. D. — Adressez votre demande au ministre par la voie hiérarchique ; on ne pourra pas l'intercepter, mais vous n'avez pas le droit d'écrire directement.

L. C. — Vous ne pouvez être employé que sous la protection de la Croix de Genève.

Des rondins, toujours des rondins !

Les poilus sont très exigeants. Ils ont des maintenant canons et munitions ; ils ont cinq sous par jour, une fortune ! et des marraînes généreuses qui les combient de gâteries. Eh bien, le croiriez-vous, malgré cette marme nos poilus réclament encore. Nos poilus ? Terme trop général. Réclifions, puisque aussi bien il ne s'agit ici que des artilleurs. Et que réclament les artilleurs ? Ils réclament des rondins. Oui, ils veulent des rondins. Avec de nombreux et solides rondins on construit en effet des « canchias » et des abris inexpugnables. Avec de nombreux et solides rondins on fait surgir de terre des casemates susceptibles de défer les obus boches du plus gros calibre.

« Envoyez-nous donc des rondins, clament avec insistance les artilleurs, encore des rondins et toujours des rondins. »

Et ils ajoutent, avec cette force de conviction que donne une longue expérience du front :

« Quelle que soit la violence d'un percuteur tombant sur un abri, si cet abri est fait de plusieurs épaisseurs de rondins, il demeurera inviolable. L'obus éclatera au contact de la première épaisseur, il crèvera peut-être la deuxième, mais son action destructive s'arrêtera là. »

La voix des artilleurs sera-t-elle entendue ?

Création d'un commissariat spécial

A la demande de M. Clémentel, ministre du commerce, analogue à celui qui existe de créer un commissaire spécial à la Bourse de commerce, analogue à celui qui existe à la Bourse des valeurs.

Le titulaire de ce nouveau poste aurait dans ses attributions la police générale intérieure de la Bourse, la surveillance des transactions. Jusqu'à présent ces fonctions étaient remplies par le commissaire de police du quartier des Halles.

L'avancement des officiers disparus

Sur la proposition du ministre de la guerre, le Président de la République a revêtu de sa signature, le 2 janvier 1916, un décret aux termes duquel « les officiers portés disparus au cours d'actions de guerre obtiendront, à leur retour en France, l'avancement auquel ils avaient droit par leur ancienneté, pendant leur absence, pourvu qu'ils l'aient réclamé dans un délai de deux mois à partir de leur retour au corps ».

Le Chauffeur militaire en Conseil de guerre

Pierre Jean, fils naturel, aujourd'hui âgé de 25 ans, avait été élevé par la famille Vassal dont le chef est un ancien gouverneur de Saïgon et avait été mis par sa mère d'adoption au collège de Lorient. Mais son caractère indiscipliné et sa mauvaise conduite lassèrent l'affection de Mme Vassal qui se désintéressa complètement de l'enfant, alors âgé de dix ans. Dix ans après, Pierre était condamné à quatre mois de prison. Au moment de la mobilisation, le jeune homme, qui savait que sa condamnation le ferait incorporer dans un bataillon d'Afrique, voulut se soustraire à cette éventualité ; et se faisant délivrer des pièces d'identité au nom du fils de Mme Vassal, Paul, décédé à Saïgon, il volait une automobile, la faisait réquisitionner par l'autorité militaire et, le 11 août 1914, s'engageait au 19^e escadron du train des équipages. Pendant dix-sept mois, il fut conducteur de l'automobile du général Foch, commandant des armées du Nord.

Mais des doutes étant nés sur la véritable identité du chauffeur, la vérité fut découverte. Il comparait hier, devant le troisième conseil de guerre, où, malgré la défense de M^e Anquetin, il a été condamné à deux ans de prison et cent francs d'amende.

LA VIE CHÈRE

Aucune modification méritant d'être signalée ne s'est produite hier, sur les diverses denrées mises en vente, aux Halles Centrales.

VIANDE	
	Le kilo
Pot au feu	1,00 à 1,50
Aloyau entier	1,80 à 3,56
Veau entier	2,30 à 3,20
Epaule de veau	2,20 à 2,60
Mouton entier	1,60 à 3,00
Gigot	3,00 à 4,20
Ragout de mouton	1,40 à 1,70
Porc entier	2,50 à 3,00

VOLAILLE	
	Le kilo
Poulet	3,50 à 4,50
Lapin	2,65 à 2,70
Oie	2,30 à 2,50

POISSON	
	Le kilo
Cabillaud	1,25
Carlet moyen	1,75
Congre	1,75
Rale	1,50
Hareng français	le cent, 15,00
Maquereau gros	30,00 à 50,00

LÉGUMES	
	Le kilo
Carottes	les 100-bottes 50,00 à 65,00
Navets	10,00 à 25,00
Poireaux	50,00 à 75,00
Choux, le cent	10,00 à 40,00
Pommes de terre, les 100 kil.	14,00 à 26,00
Pommes communes	12,00 à 30,00

Nos ciseaux

La classe ouvrière anglaise

Du *Times* :

Il semble qu'une partie de la classe ouvrière anglaise ne s'est pas assez pénétrée de la gravité de la situation. Ses yeux ne se sont pas encore ouverts à la réalité et elle ne semble pas se rendre compte qu'il ne s'agit plus seulement de défendre ses intérêts, mais que l'honneur et l'existence du pays lui-même sont engagés. C'est cette même mentalité qui faisait que tandis que le canon grondait dans la direction de Calais, des grèves éclataient dans le Pays de Galles pour des questions d'augmentation de tarifs et de règlements ouvriers. Et cependant, des dizaines de mille mineurs s'engageaient de leur plein gré pour combattre en France l'ennemi de leur pays.

Cet esprit de sacrifice n'a toutefois pas encore prévalu sur le dogme de la lutte des classes qui est l'un des principes fondamentaux du parti ouvrier et se superpose au respect inné de tout Anglais pour la liberté individuelle. La cause a eu de tout temps de robustes partisans en Angleterre. Quelles luttes Pitt n'eut-il pas à soutenir pour mener la campagne contre la Révolution française et Napoléon ? Le peuple britannique est lent à s'ébranler, mais de récentes résolutions ont montré que la masse ouvrière d'outre-Manche s'éveillait à la compréhension des intérêts supérieurs qui sont en jeu et auxquels l'union même de la classe ouvrière est subordonnée. Le dernier travailleur élu à la Chambre des Communes s'est même énergiquement prononcé pour la conscription « qui doit assurer la victoire » et les ministres travaillistes démisionnaires paraissent sûrs de leur réélection.

Douloureux voyage du roi Pierre

Du *Corriere della Sera* :

L'armée serbe était en retraite. Le gouvernement serbe était déjà parti pour Scutari depuis quelques jours. Depuis une semaine, le prince héritier Alexandre avait quitté Mitrovitza pour gagner Ipek et Cettigné. Les dix divisions du premier et du deuxième ban qui constituaient l'armée active avaient réussi à se replier protégées par les troupes du troisième ban. Ce fut cette glorieuse arrière-garde composée d'hommes de 45 à 55 ans qui, dans ce dernier mouvement, la mission la plus dure. A cheval, à pied, avec ses trois officiers, avec six soldats du régiment de la garde pour toute escorte, le roi de Serbie, septuagénaire malade, fit en sept jours le voyage, par un temps horrible, parcourant 150 kilomètres en montagnes, de la frontière à Scutari. Et quand venait le moment du repos, il n'avait pas de lit et il se nourrissait de pain et de fromage comme ses soldats. Ce voyage du roi à travers les montagnes de l'Albanie est une véritable épopée. Pas de route, pas de guide, parfois seulement quelque soldat tombé d'épuisement indiquant un cortège royal par où étaient passés ses compagnons.

Le roi et ses compagnons de voyage n'avaient que trois chevaux et il ne fut pas possible de persuader au roi qu'il s'épargnât le trajet à pied. Le roi voulut comme les autres attendre son tour, si bien que tous firent la moitié du chemin à cheval et la moitié à pied. Pendant le jour, on voyageait avec deux courtes haltes pour manger. Pendant sept jours, ils n'eurent jamais un mets chaud et ils restèrent une fois sans pain.

La nuit, on cherchait pour dormir, une cabane albanaise et les pauvres bergers qui habitent sur les montagnes entre Prizrend et Scutari ne s'imaginaient pas que ce vieillard qui dormait sur la terre nue et qui, le matin, repartait à pied après avoir grignolé un méchant petit pain était le roi de Serbie. Un soir, près de Ciamaht, la petite caravane royale perdit complètement la route et fut surprise en pleine montagne par l'obscurité. Personne aux alentours. Alors, le roi se souvint que, dans sa trousse de toilette, devait se trouver une petite lampe électrique. Mais la pile allait-elle encore fonctionner ? Le roi fouilla dans la trousse, en tira le minuscule appareil, fit partir le ressort et une petite clarté jaillit de la lampe. C'était le salut ! Avec cette faible lueur, le roi et ses compagnons cheminèrent au hasard, si bien que, au bout de quelques heures, ils trouvèrent dans la boue les traces d'un passage récent. Ils les suivirent et ils purent ainsi, cette nuit-là, se reposer dans une cabane de bergers. Cette légende d'un roi, dramatique et invraisemblable comme une antique légende, continua sept jours. On franchit des montagnes, on descendit des vallées ; les soldats de la garde passèrent à gué des torrents impétueux, portant le roi sur leurs épaules ; et enfin, le 29 novembre, on arriva à Scutari.

Les Allemands en Bulgarie

Du *Times* :

Les Allemands sont allés en Bulgarie comme alliés, mais ils semblent se comporter en conquérants et nous espérons que les Bulgares trouveront à leur goût les conséquences du marché fait par leur souverain et un ou deux de leurs généraux. Il est encore trop tôt pour déterminer si la pression mussa aura quelque effet sur l'avance ennemie — à laquelle on s'attend — contre Salonique et le canal de Suez. Tout ce que l'on peut dire actuellement est que devant Salonique et en Egypte notre état de préparation ne cesse de s'améliorer. Il n'est nullement sûr que la situation militaire de l'Allemagne ou de l'Autriche soit aussi favorable que ces deux puissances voudraient nous le faire croire. Nous ne sommes pas surpris de trouver M. Ballin disant à ses compatriotes que leurs généraux dispersent trop leurs opérations et que les aventures en Orient ne serviraient pas à grand-chose aux Allemands tant que leur pavillon sera potchassé sur les mers.

LES "HOMMES DU JOUR" SUSPENDUS

Le numéro des *Hommes du Jour*, du 1^{er} janvier, bien qu'ayant paru avec le visa de la censure, a été saisi par ordre de l'autorité militaire. Cette mesure est suivie d'une suspension.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

DÉPÊCHES PARTICULIÈRES de "l'Œuvre"

Les Serbes auraient repris Elbasan aux Bulgares

Athènes, 7 janvier. — Un télégramme de Florina annonce que les troupes serbes, renforcées de régiments italiens venus de Durazzo et de contingents albanais envoyés par Essad pacha, auraient réussi, après une bataille de deux jours à refouler les forces bulgares qui occupaient Elbasan.

Les Bulgares, dont les pertes seraient très lourdes, se seraient retirés sur les hauteurs en arrière d'Elbasan, où les Serbes se prépareraient à les attaquer.

Une infâme manœuvre allemande contre M. Venizelos

Athènes, 3 janvier (remise le 7). — Les organes germanophiles mènent grand bruit autour de la découverte dans une valise soviétique jetée à la mer par sir William Napier, l'attaché militaire anglais capturé par le sous-marin allemand qui arrêta le vapeur grec Spetzai, il y a quinze jours, dans la mer Ionienne, et repêché par l'équipage du sous-marin de prétendus documents qui établiraient que M. Venizelos avait formé le projet de renverser le roi Constantin et de se faire proclamer président de la République hellénique.

Il faut voir dans cette infâme et ridicule calomnie, dont les journaux indépendants ont fait justice en termes élogieux, un suprême effort de la part des agents allemands pour rattacher à leur cause le souverain et son gouvernement.

Interviewé, M. Venizelos s'est borné à hausser les épaules, en disant : « Le roi et moi pouvons avec une égale tranquillité attendre que les Allemands publient le fac-similé de ma prétendue lettre. »

Les avions français bombardent les camps bulgares

Salonique, 7 janvier. — En dépit de la température assez défavorable de ces derniers jours les escadrilles alliées font preuve de la plus grande activité. Il ne se passe pas de jour que des avions français ne survolent les positions bulgares, entre Doiran et Nevqeli, y semant la dévastation et la panique.

Mercrèdi, deux avions alliés ont survolé les campements de l'ennemi près de Koumlikou, sur lesquels ils ont jeté onze bombes de gros calibre, détruisant un dépôt de munitions et endommageant une batterie d'artillerie. Le même jour, des avions anglais ont attaqué les positions bulgares au sud de Doiran, y laissant tomber plusieurs bombes.

Les déserteurs bulgares déclarent que ces raids des avions alliés terrorisent les soldats et inquiètent les chefs, qui ne comprennent pas pourquoi les aviateurs allemands ne parviennent pas à tenir les Anglo-Français à distance.

AUTOUR DE SALONIQUE

Escarmouches

Athènes, 6 janvier. — On mande de Salonique qu'une rencontre a eu lieu entre Popovolos et Paviani entre des irréguliers bulgares et des gendarmes grecs.

Les autorités helléniques ont pris des mesures pour empêcher l'entrée des bandes de comitadjis.

Le fameux plan allemand

Athènes, 6 janvier. — Dans les milieux allemands, on prétend que l'état-major des puissances centrales a établi un plan détaillé d'attaque contre les Anglo-Français : les troupes allemandes, autrichiennes et bulgares coopéreraient à cette attaque; les Turcs n'y participeraient pas.

Le service obligatoire en Angleterre

La Chambre des Communes a adopté en première lecture le projet de loi sur le service militaire obligatoire des célibataires, par 403 voix contre 105, soit à une majorité de 398 voix sur 508 votants, c'est-à-dire de près des quatre cinquièmes.

Mais quelle que soit l'importance de ce vote, l'attention est sollicitée peut-être plus vivement encore par l'attitude des groupements travaillistes. Leur décision, contraire au projet de loi, ébranle nécessairement le cabinet, en atteignant les trois représentants du parti ouvrier qui en sont membres et qui, convaincus de la nécessité de la loi, l'ont énergiquement défendue au congrès ouvrier.

De là une situation provisoirement mal éclaircie dont les divers aspects sont exposés par les dépêches suivantes.

Le dernier centime, le dernier homme !

Avant le vote, M. Herbert Samuel, libéral, ministre des postes, déclare : « Malgré mes opinions personnelles, la simple logique des faits m'oblige à défendre le projet de loi. »

« La victoire ne pourra jamais être remportée sans que quelques coups durs soient portés ; c'est pour cela qu'outre des masses énormes de munitions, nous devons posséder de grandes armées sur le champ de bataille. »

Le colonel Ward, travailliste, qui commande sur le front ouest une troupe composée d'ouvriers, ses camarades, assiste à la séance en vertu d'une permission spéciale. Il déclare qu'il a fait, dans le passé, tous ses efforts pour s'opposer au service obligatoire, mais que les circonstances ont changé.

« Je suis, pour ma part, ajoute-t-il, prêt à dépenser le dernier centime de notre fortune et à jeter jusqu'au dernier homme dans le plateau de la balance plutôt que de capituler entre les mains d'un ennemi dont la domination serait brutale et que. »

Grande unité fondamentale

Résumant le débat de la Chambre des Communes, M. Ballour dit :

« Bien que le sujet prêtât à controverse, le sentiment de la Chambre a été celui d'une grande unité fondamentale. Les discours ont respiré un vrai patriotisme et la détermination d'agir au mieux des intérêts de l'Empire et des Alliés. »

« Il est possible que le vote de ce soir produise un mauvais effet en Angleterre et à l'étranger. Mais tout auditeur impartial aura retiré de cette séance la conviction que jamais pays ne montra un front plus uni en ce qui concerne la grande politique que nous poursuivons et que nous poursuivrons jusqu'au triomphe absolu complet. »

Démissions. Bruits de dissolution

Trois ministres appartenant au parti travailliste, MM. Henderson, ministre de l'Instruction publique ; Brace, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, et Roberts junior, lord du Trésor, ont donné leur démission.

Au sujet de la situation politique encore sérieuse en raison du vote du congrès travailliste et de la minorité de la Chambre des Communes contre le projet de loi sur le service militaire, le Daily Graphic déclare qu'il en résultera peut-être la dissolution prochaine de la Chambre.

Le Daily Mail dit :

« Les membres du Parlement sont de l'opinion de la grande majorité du pays en faveur de l'obligation. Le gouvernement en profitera pour obtenir un mandat formel tenant compte des critiques actuelles. »

« Plusieurs membres du gouvernement considèrent déjà que des élections générales seraient la meilleure solution des difficultés. »

Selon les Daily News, un membre conservateur du cabinet, personnage éminent, a fait la déclaration suivante :

« Le vote du congrès travailliste a rapproché la date des élections générales. »

Selon la Westminster Gazette, « le problème ne peut pas être résolu par des élections générales ou par l'application de mesures arbitraires qui laisseraient la minorité irréconciliable, mais par une libre discussion et des efforts sérieux pour persuader la minorité que la mesure est nécessaire »

Majorité et minorité

La Pall Mall Gazette remarque que la Chambre des Communes a voté la loi par quatre voix contre une.

« La majorité, dit-elle, est composée de gens convaincus qui ont pris cette décision parce qu'ils savent qu'elle est nécessaire. La minorité est faible, et elle est encore fortement réduite si nous déduisons les nationalistes irlandais, toujours mus par la politique locale. Le reste de l'opposition serait balayé s'il osait se représenter devant les électeurs. »

L'ATTITUDE DES TRAVAILLISTES

« Sans consulter leurs mandants »

La Westminster Gazette dit :

« Il n'est pas étonnant que des groupes de députés travaillistes, hâtivement réunis sans pouvoir consulter leurs mandants, n'aient pas pu comprendre au premier abord la nécessité d'une mesure allant à l'encontre d'une tradition profondément enracinée. Notons bien que le congrès a répudié la conscription, non parce qu'il est opposé à une politique nationale guerrière, mais parce qu'il espère que les forces nécessaires peuvent s'obtenir par le volontariat. »

Et pareillement le Globe :

« Nous ne savons pas si les travaillistes sont pour le service obligatoire ou s'ils n'ont pas encore compris que le volontariat ne suffit plus à nous donner les hommes nécessaires, mais nous savons que certains ouvriers sont décidés à gagner la victoire dans cette guerre tout autant que les membres des autres classes. Les députés au congrès qui ont voté contre la loi n'ont pas le droit de parler pour les travaillistes dans leur ensemble. Ils n'ont pas le mandat, car une grande partie des vrais travaillistes sont dans les tranchées et n'ont ni le temps ni le désir de désigner des mandataires. »

La conspiration allemande en Perse

Londres, 7 janvier. — Selon une information de Téhéran, les Turco-Allemands ont assemblé une armée locale de 120.000 hommes pour la plupart originaires du Louristan. Ces recrues reçoivent leur instruction d'officiers allemands ; 20.000 Askaris turcs augmentent la puissance offensive de cette armée. Les armes et le matériel sont entièrement fournis par l'Allemagne.

Le plan initial aurait été de s'emparer du Chah, de prendre Téhéran, puis de marcher contre les frontières russes. Un autre détachement aurait été envoyé dans l'Inde, devenant plus fort à mesure qu'il eût avancé.

Selon les dernières nouvelles, le prince Henri de Reuss serait devenu comme otage, avec de grandes quantités d'or qu'il a en sa possession, par son armée, à Kermanshah, en attendant le développement des événements.

LES MORTS DU « PERSIA »

Londres, 7 janvier. — La Peninsular and Oriental Company publie les chiffres définitifs des pertes dans le torpillage du Persia. Il y avait à bord 501 personnes ; 166 ont été sauvées ; 335 sont noyées.

COMMUNIQUE ANGLAIS

Front britannique en France

Londres, 6 janvier. — Outre l'attaque de l'aérodrome de Douai, onze avions britanniques ont bombardé hier un dépôt d'approvisionnement situé au Sart. Ce matin, une patrouille britannique a dispersé à coups de grenades un détachement allemand juste au nord de la Somme.

La canonade des deux côtés a été limitée principalement aux régions à l'est d'Armentières, au sud et au nord-est d'Ypres.

Les Russes progressent et se consolident

Communiqués russes

Pétrograd, 6 janvier. — Front occidental. — Sur le front du golfe de Riga jusque sur le Pripiat, il y a eu fusillade en quelques endroits et canonade. Des reconnaissances d'éclaireurs ont eu lieu de part et d'autre.

Dans la région de Riga, on observe que dans beaucoup d'endroits les Allemands ont tiré des balles explosives.

Nos troupes ont occupé le cimetière de Czartorysk et en refoulant l'ennemi ont encore progressé.

Sur le front de la Strypa et au nord-ouest de Czernovitz, nos éléments se sont établis dans les secteurs gagnés sur les positions ennemies.

Les tentatives ennemies pour prendre l'offensive dans la région de Boian ont été repoussées par notre feu.

Communiqué du 7 janvier

Nos troupes se sont emparées de la bourgade de Czarnovitz et d'une hauteur située à deux verstes à l'ouest de cette bourgade. Elles y ont capturé trois officiers et soixante-seize soldats et ont pris une provision de fil de fer. Les contre-attaques ennemies ayant pour but de nous déloger de Czarnovitz ont échoué.

Au nord-est de Czernovitch, les Autrichiens, après avoir dirigé sur nous des gaz asphyxiants, ont tenté une contre-attaque, mais ils ont été repoussés vers leurs retranchements par notre feu.

LE TSAR SUR LE FRONT OCCIDENTAL

Pétrograd, 6 janvier. — Le tsar a parcouru le front ouest dans toute sa longueur, visitant les abris, les baraquements des blessés, conversant avec les hommes, goûtant la cuisine. Son passage a déterminé un enthousiasme puissant. Il est rentré à Tsarkoïé-Selo.

Le déclin du mark et de la couronne

New-York, 6 janvier. — L'Allemagne ayant presque cessé d'exporter des marchandises aux Etats-Unis, le taux du change de la couronne, habituellement à 23 cents 6/8, est maintenant à 18 cents 3/8.

Par contre, le change de la livre sterling est à 4 dollars 76 et tend toujours à s'élever. [D'autre part, nous voyons sur les places suisses le mark tombé à 94 (perte : 30) et la couronne austro-hongroise à 60 (perte : 44) ce qui fait présager très prochain son effondrement à 50. Les Suisses font donc observer très justement que « les créanciers de ce pays pourront ne pas se trouver sur un lit de roses à un moment donné. »]

LEGATION OTTOMANE A MUNICH

Bâle, 7 janvier. — La mission turque, qui a été reçue à Munich avec des honneurs particuliers, est partie le 4 au soir pour Stuttgart et a été reçue, le 5 dans l'après-midi, en audience par le roi de Wurtemberg.

La Gazette de Voss écrit qu'on pense à Munich que l'envoi de cette mission turque est le prélude de la création d'une légation de Turquie à Munich. Par suite de la nouvelle politique orientale allemande, les relations de la Bavière et de l'Empire ottoman prennent une importance particulière.

[La création d'une légation de Turquie en Bavière ne peut avoir qu'un sens et un but : instituer à Constantinople, auprès et au-dessous de l'ambassadeur allemand protestant, un office diplomatique allemand de religion catholique, dont la fonction serait de parachever la ruine de l'ancien protectorat français sur les catholiques, et, en même temps, de frustrer l'Autriche des espérances qu'elle pouvait former au sujet de la succession à recueillir.]

L'Allemagne élabore l'absorption de l'Autriche, qui consent

Berne, 7 janvier. — D'après une dépêche de Berlin à la Gazette de Cologne, l'assemblée des doyens du commerce à Berlin a exprimé l'avis que le rapprochement économique austro-allemand ne sera atteint que si les représentants des Etats intéressés entament à bref délai des négociations officielles à cet effet. L'assemblée des doyens du commerce a invité en conséquence le gouvernement impérial à entreprendre le plus tôt possible des démarches en vue de ce rapprochement qui devra être complété par l'unification des lois commerciales et financières.

L'ancien ministre de la justice à Vienne, M. Klein, s'est déclaré prêt à entreprendre ce travail d'unification législative.

Zurich, 7 janvier. — D'après la Gazette de Voss, une réunion des associations des Allemands d'Autriche aura lieu le 18 janvier à Vienne, en vue d'arrêter, d'accord avec le groupe parlementaire allemand au Parlement autrichien, un programme complet du développement du germanisme en Autriche.

LE LIEUTENANT-AVIATEUR PAULHAN CITE A L'ORDRE DU JOUR

Le Journal Officiel publiera aujourd'hui la citation à l'ordre de l'armée du lieutenant Paulhan, lieutenant de réserve, pilote en mission française en Serbie :

« Ayant pris en chasse des avions ennemis qui venaient d'effectuer un bombardement, cet officier a poursuivi un des avions qu'il a abattu après un combat où il a fait preuve du plus grand sang-froid. Il est descendu après le combat au-dessus de l'avion abattu sur territoire ennemi pour lui lancer une bombe. »

Le voyage du cardinal Mercier

On annonce de Genève que le cardinal Mercier a traversé la Suisse, se rendant à Rome où il est attendu par le pape. Il lui avait été impossible de faire ce voyage lors du Consistoire, le gouvernement allemand ayant refusé de lui donner la garantie qu'il lui serait permis de rentrer en Belgique.

GOURRIER DES THÉÂTRES

Comédie-Française, 7 h. 45, Polyphème, le genre de M. Poirier ; Odeon, 8 h., le Secret de Polichinelle ; Gaité, 8 h. 30, Vous n'avez rien à déclarer ? ; théâtre Antoine, 8 h. 15, La Belle Aventure ; Apollo, 8 h. 15, La Cocarde de Mimi Pinson ; Renaissance, 8 h. 30, La Puce à l'oreille ; Châtelet, 7 h. 55, Les Exploits d'une petite Française ; Palais-Royal, 8 h. 30, Il faut l'ivoire ; Bouffes-Parisiens, 8 h. 15, Kit ; Porte-Saint-Martin, 7 h. 45, Cyrano de Bergerac ; Nouvel-Ambigu, 8 h. 10, Sherlock Holmes ; Variétés, 8 h. 30, Mademoiselle Josette ma femme ; théâtre Réjane, 8 h. 30, Madame Sans-Gêne ; théâtre Sarah Bernhardt, 8 h., l'Aiglon ; Gymnase, 8 h. 45, les Deux Vestales ; Capucines, 8 h. 15, En franchise, Oh ! Pardon ; Vaudeville, 8 h. 15, Cabiria ; Cluny, 8 h. 30, Les Femmes collantes ; Déjazet, 8 h. 45, Les Fiancés de Rosalie ; Grand-Guignol, 8 h. 45, Le Mystère de la Main noire ; Folies-Bergère, 8 h. 30, Jusqu'au bout ; Scala, 8 h. 30, Taisez-vous, méfiez-vous ! ; Cigale, 8 h. 30, La Perle de Séville ; Olympia, 8 h. 30, Pierrot's Christmas ; Concert Mayol, 8 h. 30, Madame Bou-Dou Ba-Da Bouh ! ; Alhambra, 8 heures 30, attractions ; Eldorado, 8 h. 15, Ponchou, roi des dentistes ; Ba-Ta-Clan, 8 h. 30, Un Bouchon ; Gaité-Rochecouart, 8 h. 30, C'est Mimi ; Nouveau-Cirque, 8 h. 30, Antonio Toréador ; aux Quat'Z'Arts, La Marche à l'Étoile.

Le gérant : ANTOINE KLEYNIENS.

Soc. Anon. des Imp. WELHOFF et ROCHE, 16-18, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris. E. ARCEAU, directeur.

FEUILLETON DE L' "ŒUVRE"

du 8 janvier 1916

49

La Poilue

PAR

Une PREMIÈRE de la rue de la Paix

DEUXIÈME PARTIE

XVII

Idylle

Elle s'était tue en songeant avec mélancolie :

« Quelle triste chose tout de même de penser que deux êtres qui s'adorent ne puissent jamais se montrer l'un à l'autre, l'âme toute nue !... Pourquoi faut-il toujours que la femme la plus sincère garde en son cœur un petit coin secret pour l'homme qu'elle aime ?... Et cela par la faute de l'homme qui jamais ne prononce à l'instant opportun le mot capable de la mettre en confiance. Comme ce serait doux pourtant d'apporter à celui qu'on aime une conscience sans replis !... et malgré soi, elle avait souri en ressassant la forte parole de Féria : « L'homme est toujours pour la femme une sorte d'ennemi tacite donné par la nature. »

Féria avait d'ailleurs conclu : « N'em-

pêche que, tel quel, on ne saurait s'en passer. »

A présent, ébloui par le soleil couchant qui incendie l'Arc de Triomphe, ils remontent lentement les Champs-Élysées.

Lina, incapable de dire des choses ordonnées, fait néanmoins spontanément une remarque si heureuse sur la couleur des couchers de soleil selon les saisons que Jean s'écrie :

— Comme vous êtes artiste, ma chérie !

Mais elle proteste en riant.

— Oh ! non ! non, c'est défendu de dire ce mot là ; les couturiers qui l'emploient à tort et à travers me l'ont rendu odieux !

Egayé, lui aussi, il répond :

— Mon chéri, quand nous aurons lâché ce monde-là, il nous faudra faire une cure d'isolement seuls tous les deux au sommet d'une montagne... N'empêche, ma Lina, que tout à l'heure devant certaines toiles, vous m'avez fait des réflexions infiniment justes... des remarques d'art... enfin du mot qu'il ne faut pas prononcer... Quelle adorable compagne vous serez, tu seras, ma Lina chérie ! Tu ne sais pas de quel secours moral une femme comme toi peut être dans la vie d'un art... pardon d'un peintre... Dites, mon amour, n'est-ce pas tu veux bien que je te dise tu ?

Elle sourit :

— Mon chéri ! moi aussi, j'ai envie de vous tutoyer... mais c'est bête, je n'ose pas...

C'est si simple pourtant, tu vas voir...

Et se penchant à son oreille, lui é-

fleurant la joue de sa fine moustache, il dit :

— Je t'aime...

D'une voix à peine perceptible, mais en se serrant très fort contre lui, elle répond dans un souffle :

— Je t'adore.

— Là ! tu vois, comme c'est facile, mon amour.

Et il poursuit :

— Oui, tu ne peux pas savoir le bien que tu me fais en t'intéressant si gentiment, si intelligemment à mes travaux.

Une autre femme, ne voyant que le confort du ménage, le luxe même, m'eût très probablement conseillé de lâcher ma peinture pour me consacrer entièrement à ces stupides dessins qui pour l'instant me rapporteraient autrement d'argent... Toi, au contraire, tu fortifies mes idées, tu me guides doucement, sûrement dans la voie qui m'est chère...

Il est des femmes qui diminuent l'homme qui les aime, et il en est d'autres qui l'élevèrent. Tu es de celles-là. Avec toi, je suis sûr de dépasser cette glorieuse dont ces messieurs du chiffon ont daigné me gratifier...

« Tiens, mon petit Lina, comprends tout ce que tu vauds à côté de ça... J'ai un ami qui s'est marié, il y a trois ans ; il a épousé une jeune fille du monde ; snobinette, coquette pourvue du minimum de dot... »

« Lui est un écrivain de réelle valeur, connu, estimé dans le monde des lettres, gagnant gentiment sa vie ; d'ailleurs. L'autre soir, j'ai dîné chez lui ; tu ne peux pas savoir à quel point je suis sorti de là écœuré. Sa femme, tout le temps du repas, n'a cessé de faire des allusions à « ceux qui savent se dé-

brouiller ». Elle a parlé de ses amies ; celle-là peut s'acheter ceci ; celle-ci peut s'acheter cela. Et, finalement, elle a jeté à ce malheureux garçon si fin, si délicat, si épris de son métier qui est sa vie :

« — Avec la littérature, on ne se dé-brouille jamais... Tu devrais faire comme le mari de Jeannine... Il s'est lancé dans la publicité ; elle est habillée à l'œil chez les meilleurs tailleurs ; ils ont un intérieur charmant, pas de soucis d'argent... Ah ! oui, voilà un homme intelligent et qui rend sa femme si heureuse... »

« Du tempérament de mon pauvre ami, de ses aspirations, de sa qualité, elle ne tient aucun compte. Pour elle, il ne représente qu'une machine destinée à fournir l'argent nécessaire à ses toilettes, à ses saisons au bord de la mer, à ses théâtres... »

« Ni elle, ni les dindes qu'elle fréquentent ne soupçonneront que la vie peut avoir un autre agrément... »

Par association d'idées, Lina songe aux autres ménages désassortis qu'Otto lui a offerts en exemple et elle se dit :

— C'est trop de bonheur d'être appareillés comme nous le sommes...

Vite, elle touche du bois ; la canne de Jean.

— Quand tu seras fatiguée, mon chéri, nous prendrons une auto, dit-il, sans remarquer le geste !

— Oh, non ! fait-elle, marchons encore, c'est si bon...

Ils s'en vont dîner au Bois, dans l'Ille-Fleurie, toute parfumée des fleurs encore neuves.

Et ils filent d'un pas si bien adapté qu'à l'entrée de l'avenue du Bois, un

mendiant — ce magnifique vieillard qui ressemble à un dieu déchu — lance sur leur passage :

— M'étonnerait fort que ce couple-là ne « corde » pas... Ils sont faits pour marcher ensemble.

Lina lui donne une poignée de sous épanchés des paroles du prophète, elle et Jean s'amuse maintenant à observer la démarche des autres couples. Sûrement, celui qui déambule là, à droite, tout de guingois est dépareillé... Par contre, cet autre s'avance bien en cadence... Mais crac ! voilà l'homme qu'on bute et à son tour la femme trébuche...

— Demi-mal, déclare Jean en riant ; ça, c'est un ménage qui se déclanche en mesure aux torts et griefs respectifs des deux conjoints... Tant mieux, ils n'auront point de regrets. Pas comme celui-ci... ce pauvre petit homme ridicule et pitoyable qui s'essouffle à côté de cette grande femme ostensible, jolie, ma foi. On dirait un sky terrier suivant une levrette ; elle file sans s'apercevoir qu'il peine à la course. Tu vas voir ; bientôt, il ne pourra plus la joindre... Fichue, cette union-là et le pauvre bougre aura du chagrin...

... Et à cette minute glorieuse où ils goûtent la volupté de se croire uniques, Lina se souvient amusée qu'autrefois lorsque Otto, qui pourtant est à peu près de la même taille que Jean, lui prenait le bras, ils n'arrivaient jamais à marcher en cadence... Au bout de quelques pas, malgré la joie qu'il éprouvait de la sentir si proche de lui, il devait abandonner son bras...

« La juste remarque du mendiant sera pour nous une prophétie de bonheur », pense-t-elle.

(La suite à demain)